

Compléments pour la mise en œuvre du PDMF

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) doit permettre à chaque élève d'apprendre à se situer dans ses apprentissages et à organiser ses choix. Il appartient à tous les professionnels de l'éducation de construire une logique d'ensemble cohérente et garante de l'égalité des chances pour que chaque élève construise sa capacité à élaborer un projet de réussite, dynamique et évolutive.

L'impact des réformes

- en collège, la maîtrise du socle au palier 3 dans le diplôme national du brevet, intègre la dimension de l'éducation à l'orientation. Les compétences 6 (compétences sociales et civiques) et 7 (autonomie et initiative) procèdent de la transversalité. Les différents livrets de compétence en sont les marqueurs : le livret attestant le socle, webclasser de l'ONISEP, livret de compétences expérimental...

Recommandation : prendre en compte la compétence à s'orienter dans les apprentissages au collège notamment pour les élèves qui bénéficient d'un parcours individualisé. Inscire les compétences transversales des élèves comme autant de marqueurs positifs.

- en lycée général, technologique et professionnel, l'accompagnement personnalisé, le tutorat et les stages passerelles participent à la construction du parcours d'orientation de l'élève et donnent sens à son projet. Les heures d'accompagnement personnalisé en lycée concourent à la réussite des élèves. Le tutorat contribue à l'égalité d'accès à l'information pour les élèves qui en manifestent le besoin. La compétence à devenir autonome et à s'orienter est ainsi améliorée.

Recommandation : le principe d'accompagnement tout au long de la scolarité et d'adaptation des trajectoires aux besoins des élèves doit être la règle, redonnant ainsi au conseil de classe sa légitimité de conseil et éclairant la décision du chef d'établissement.

Axes et leviers

Le pilotage formalisé aux différents niveaux hiérarchiques clarifie le rôle des acteurs, l'organisation de leur formation, et la communication sur le partenariat. Les travaux des chercheurs s'associent à cette perspective.

Un pilotage à chaque niveau :

- Au niveau des rectorats, les groupes de pilotage sont animés et coordonnés par les CSAIO qui s'entourent des DAET et des corps d'inspection du second degré (IA-IPR, IEN-ET/EG, IEN-IO). Ils sont responsables de la communication sur le site académique (une charte académique peut en être le support).

- Au niveau des inspections académiques, les réflexions et les actions (groupe de pilotage par district ou par bassin...) sont impulsées par les IEN-IO. Elles s'appuient notamment sur les axes de contractualisation, sur l'analyse du volet « orientation » des projets d'établissement et sur les bilans d'activité des centres d'information et d'orientation (CIO). Les corps d'inspection aident les équipes à mettre en œuvre la compétence à s'orienter.

- Au niveau des territoires, le PDMF s'inscrit dans le programme annuel ou pluriannuel et facilite la mutualisation des « temps forts » (forum, événements, salons...). Les réunions de district, de bassin, ou de réseau d'établissements sont le relais de cette logique partagée, en particulier sur l'articulation des moments de transition (collège-lycée-enseignement supérieur). Les CIO jouent un rôle d'expertise au niveau des territoires.

- Au niveau des établissements, le conseil pédagogique définit une programmation pluriannuelle des actions en s'appuyant sur l'expertise du conseiller d'orientation-psychologue dont le programme d'activité doit s'intégrer au volet orientation du projet d'établissement.

Le partenariat

Le partenariat entre l'institution scolaire et les milieux économiques est un élément-clé du parcours de découverte des métiers et des formations.

- Au niveau national, la mission de partenariat avec le monde professionnel établit les conventions et les accords partenariaux.

- Au niveau local, la mise en cohérence des interventions des partenaires du monde du travail se fait en lien avec les chargés de mission école-entreprises, elle intègre les actions des IPE, des CET, des services de communication et des Dronisep.

Les chargés de mission diffusent la communication la plus large possible (webclasseur, « cartables électroniques des personnels » « cartables électroniques des élèves », site des rectorats, sites des IA, sites des établissements).

Recommandation : rendre lisibles les ressources partenariales aux différents niveaux d'intervention (forum régional, évènement du Conseil général, présentation des branches professionnelles en établissement, bourse aux stages...) et les inscrire dans le parcours.

La formation des acteurs

La formation des acteurs doit être organisée de façon anticipée pour répondre aux besoins de chacun : enseignant, conseiller d'orientation-psychologue, conseiller principal d'éducation, professeur documentaliste, chef d'établissement...

- Au niveau national et décentralisé, le CERPET (centre d'études et de ressources pour les professeurs de l'enseignement technique) constitue l'interface de la relation école -entreprises et construit l'ingénierie pédagogique s'y rapportant.

- Au niveau académique, l'accompagnement des acteurs doit constituer une priorité pour les corps d'inspection du second degré (IA-IPR, IEN/ET/EG/IO) et s'inscrire dans le plan académique de formation. Professeurs et personnels d'encadrement néo-titulaires devront par ailleurs faire l'objet d'un accompagnement spécifique.

- Dans les inspections académiques, sous l'impulsion des IEN-IO, les conseillers pédagogiques du second degré ainsi que les missions ou cellules pédagogiques des IA répondront aux demandes spécifiques des établissements en proposant des actions de formation sur site en fonction des besoins des territoires. L'expertise des personnels d'orientation (DCIO et CO-P) sera recherchée pour apporter un éclairage diversifié.

Recommandation : développer l'offre de formation à chaque niveau, la rendre lisible en marquant le lien entre compétences du socle et PDMF, accompagnement personnalisé et PDMF, tutorat et PDMF, relations aux entreprises et PDMF...